



Cinéma

Si on se faisait une toile ce week-end ?

Page 18, les programmes ici, « La mule »

Météo de Guingamp

METEO FRANCE



+10
+7

Guingamp Armor-Argoat

Samedi 26 janvier 2019 / www.letelegramme.fr / Tél. 09.69.36.05.29

LA CHASSE À COURRE CRÉE DES TENSIONS



Le retour de la chasse à courre en forêt d'Avaugour suscite toujours les protestations de la part des opposants à cette pratique ancestrale. Un nouveau face-à-face s'annonce ce samedi matin, à Saint-Péver, entre les veneurs et leurs détracteurs. Page 16

PLOUËC-DU-TRIEUX

Le camion au fossé après un malaise du chauffeur

Page 25

GARDE À VUE

Il défonce une porte installée par ses soins

Page 10

SAINT-QUAY-PERROS

Lui, 3,52 g ; elle, 4,38 g et trois tonnes

Page 29

PAIMPOL

Sportifs et bénévoles à l'honneur



C'était la cérémonie de Trophées des Sports, ce vendredi soir, à la salle des fêtes de Paimpol. Claude Cressiot, de l'Élan Basket Paimpolais, a reçu la médaille de la ville pour ses vingt-trois ans passés au club. La grande gagnante de la soirée est l'association du lycée Loti. Page 24

EN AVANT - REIMS

Rendez-vous à 20 h au Roudourou

Page 38

À vendre perles de collection



Paul Belloncle était un amoureux fou de BD, livres et vinyles. L'épouse du bouquiniste originaire de Trébeurden, aujourd'hui disparu, tiendra, ce dimanche aux Ursulines, à Lannion, un stand sur le marché de Diwan. Ici, Nadine Belloncle, avec un exemplaire des « Voyages extraordinaires » de Jules Verne. Page s 16 et 17, les Loisirs du week-end



**L'Apprentissage Différent et Novateur !*

PORTES OUVERTES NOTRE-DAME

1er/2 FEV. 2019

notredameguingamp.net



Chasse à courre. La forêt de la discorde

Julien Vaillant

Rétabli par le Département en 2015, le droit de démarrer une chasse à courre dans la forêt d'Avaugour (située au sud de Guingamp) suscite crispations et tensions. Ses opposants, qui dénoncent une pratique inutile et cruelle, pointent notamment le rôle joué par une vice-présidente du Département.



Le 24 novembre, les veneurs sont revenus dans la forêt d'Avaugour, alors que la chasse à courre y avait disparu depuis 2005.

Le soutien de la fédération de chasse

Dans la nuit du 17 au 18 janvier, le local des chasseurs du Bois Meur-Avaugour, prêté par le conseil départemental, a été vandalisé. Du matériel a été volé, le local a été fracturé, et des graffitis anti-chasse ont été peints sur les murs. Le président de la Fédération départementale des chasseurs, Yvon Méhauté, assure qu'une plainte sera déposée. Il tient aussi à apporter son « soutien à la chasse à courre et à tous les modes de chasse spécialisés ».

La devise

« Dans le doute, laissons faire » : c'est la devise du rallye d'Avaugour, un équipage créé en 1985.

Des militants qui s'invitent au milieu des veneurs pour les empêcher de tuer un chevreuil. Des chasseurs qui filment et photographient leurs opposants (et vice-versa). Un service d'ordre chargé d'éviter les incidents. Des gendarmes obligés de se déplacer. Une bagarre ininterrompue sur les réseaux sociaux. Et la vice-présidente du conseil départemental en charge de l'environnement accusée par certains de copinage et qui menace, de son côté, de déposer plainte... Dire que le retour de la chasse à courre en forêt d'Avaugour ne se déroule pas dans la plus grande sérénité relève de l'euphémisme.

Une tradition ancestrale

La chasse à courre ? Il s'agit d'une tradition ancestrale, autrefois réservée à l'aristocratie. À cheval, à pied ou à vélo, un équipage encadre une meute. Durant plusieurs heures, les chiens traquent un animal sauvage (cerf, chevreuil, renard, sanglier lapin...) jusqu'à son épuisement, puis sa mise à mort. La viande est ensuite distribuée entre chiens et suiveurs.

Interdite en Allemagne, en Belgique et en Grande-Bretagne, cette pratique est plus en plus contestée en France. Fin 2017, un sondage de l'institut Ifop établissait que 84 % des Français y étaient opposés. Et depuis deux ans, une dizaine de collectifs Ava (Abolissons la vénerie aujourd'hui) perturbent régulièrement des chasses à courre un peu partout dans l'Hexagone. Comme en forêt d'Avaugour...

Une forêt achetée en 2005 par le Département

La forêt de 1 100 hectares, située entre Saint-Péver, Saint-Fiacre, Lanrodec et Boquého, a été rachetée par le Département en 2005. Elle est ensuite devenue un lieu « citoyen » et un modèle de concertation entre chasseurs à tir, riverains, défenseurs de l'environnement et services du Département selon Alain Sébille, le président de la Arpe, l'Association de recherche et de protection de l'environnement des cantons de Plouagat et de Châtelaudren : « Nous étions organisés en groupe de travail. À l'époque, tout le

monde s'est mis d'accord. Que ce soit les promeneurs, les vététistes et les chasseurs. Il y avait de la chasse à tir, mais la chasse à courre y a été entièrement proscrite ».

« Elle a fait plaisir à ses amis »

Seulement, en 2015, le conseil départemental change de majorité. La droite et le centre succèdent aux socialistes. Très vite, un droit d'attaque annuel est délivré par les élus départementaux en forêt d'Avaugour : les veneurs sont désormais autorisés à démarrer une chasse à courre dans le massif. Pour les membres de la Arpe et ceux d'Ava Bretagne, l'une des principales responsables de ce changement s'appelle Véronique Méheust (LR). Ancienne membre du parti politique Chasse, pêche, nature et tradition (CPNT), la vice-présidente du Département en charge de l'environnement fait partie du rallye Armor, un équipage costarmoricain de chasse à courre. « Madame Méheust, contre l'avis des citoyens, a fait plaisir à ses amis du rallye d'Avaugour », dénonce Jimmy

Nédelec, l'un des membres les plus actifs du collectif Ava Bretagne.

La vice-présidente du Département se défend

« Madame Méheust s'est arrogé le droit d'autoriser trois chasses à courre par an (un droit d'attaque, deux droits de suite), sans demander leurs avis aux utilisateurs de la forêt. Nous avons été mis devant le fait accompli », fustige de son côté Alain Sébille, remonté : « Nous sommes revenus à l'époque médiévale des seigneurs ». Déjà vivement attaquée par Brigitte Bardot en 2015, Véronique Méheust se défend de tout intérêt personnel et menace de déposer plainte contre Ava et la Arpe pour diffamation. « Je ne fais pas partie du rallye d'Avaugour et je ne chasse pas sur ce massif. Je n'ai fait qu'accorder un droit d'attaque sur proposition de la Fédération départementale de chasse. Les veneurs étaient déjà autorisés, sous la précédente mandature, à finir leur chasse dans le massif. En résumé, il n'y a rien de nouveau ».

Nouvelle confrontation en vue ce matin

Une chasse à courre est programmée ce samedi matin en forêt d'Avaugour. Un nouveau face-à-face entre les veneurs et leurs opposants pourrait avoir lieu.

Ils se sont quittés le samedi 24 novembre, à l'issue d'une journée entière passée à se cacher et à se courir derrière, à guetter le moindre faux pas de la partie adverse et, plus rarement, à tenter de discuter. Le tout, en présence des gendarmes. Ils, ce sont d'un côté les veneurs : des pratiquants de la chasse à courre. Et, de l'autre, leurs opposants, membres du collectif Ava (Abolissons la vénerie aujourd'hui) et de l'association Arpe (Association de recherche et de protection de l'environnement des cantons de Plouagat et de Châtelaudren).

Ce samedi matin, tous ont de nouveau rendez-vous à Saint-Péver, à 10 h, pour un second face-à-face qui s'annonce des plus crispés. Une nouvelle chasse à courre est en effet programmée en forêt d'Avaugour. « C'est une chasse



Un service d'ordre, composé de veneurs et de chasseurs à tirs, tous vêtus d'un gilet jaune estampillé « j'aime la chasse », devrait, une nouvelle fois, être présent ce samedi matin.

particulièrement barbare », considère Alain Sébille, le président de la Arpe : « Épuiser un animal et le livrer, vivant et à bout de souffle, à des chiens affamés, je trouve ça hors du temps. Pour le promeneur qui y assiste par hasard, c'est un spectacle terriblement sanglant ».

« Un groupuscule déconnecté de la vie rurale »

Un discours qui prouve intégralement le délégué régional des sociétés de vénerie : « Dire que nos chiens ne sont pas nourris les jours précédant une chasse, ce sont des arguments stupides. C'est comme si vous expliquiez

qu'un marathonien ne mange pas avant une course. Nous sommes aux petits soins pour nos bêtes », énonce Mickaël Perennez qui poursuit : « Le monde de la chasse à courre évolue. Nous avons notamment pris des dispositions, l'été dernier, pour arrêter les chiens afin qu'ils ne poursuivent plus le gibier dans les maisons des particuliers ».

Celui qui est également maître d'équipage du rallye d'Armor ajoute : « Nous subissons les attaques de gens totalement déconnectés de la vie rurale. Ce sont les mêmes que l'on retrouve dans les manifestations vegan anti-bouche et anti-élevage. Il s'agit d'un groupuscule qui ne représente pas grand monde », estime celui qui revendique un millier de veneurs dans le département et milite inlassablement pour « une tradition qu'il est nécessaire de préserver ».

Ce samedi, Ava et la Arpe espèrent mobiliser une quarantaine de militants anti-chasse à courre, soit le double du 24 novembre. De l'autre côté, Mickaël Perennez a déjà sollicité une équipe de veneurs et de chasseurs à tirs, qui seront vêtus de gilets jaunes, chargés d'encadrer les membres du rallye d'Avaugour. « Leur mission sera d'éviter tout dérapage ».